

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DECATHLON FRANCE						Néant <input type="checkbox"/> *
Certifié conforme Le Président		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	Bastien GRANDGEORGES	3 779 249 109	FB	503 428	FC 3 779 752 537
	Production vendue	biens *	FD	FE		FF
		services *	FG	FH	495 847	FI 104 378 008
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	FK	999 274	FL 3 884 130 545
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN 9 279 950
	Subventions d'exploitation					FO 31 982
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 38 186 396
	Autres produits (1) (11)					FQ 5 204 741
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 3 936 833 615
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS 2 533 371 922
	Variation de stock (marchandises)*					FT 37 471 155
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 556 522 855
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 56 273 624
	Salaires et traitements*					FY 352 752 911
	Charges sociales (10)					FZ 127 535 757
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) - dotations aux provisions*	HS)	GA 44 649 633
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB
PRODUITS FINANCIERS	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GC 6 656 104
	Autres charges (12)					GD 18 956 946
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE 65 267 931
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF 3 799 458 838
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GG 137 374 777
		Perte supportée ou bénéfice transféré*				GH
	Produits financiers de participations (5)					GI
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ 12 858 407
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL
CHARGES FINANCIERES	Différences positives de change					GM
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN 2 527
	Total des produits financiers (V)					GO
	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GP 12 860 934
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ
	Différences négatives de change					GR 8 269
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS 10 843
	Total des charges financières (VI)					GT
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GU 19 111
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GV 12 841 823
						GW 150 216 600

(RENOVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise DECATHLON FRANCE

Néant

Désignation de l'entreprise DECATHLON FRANCE		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N
		329 450
		879 469
		12 466 607
		13 675 526
		677 195
		3 641 467
		12 103 023
		16 421 685
		-2 746 158
		32 813 113
		29 172 758
		3 963 370 075
		3 877 885 505
		85 484 570
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)
Impôts sur les bénéfices *		(X)
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *	HP
	– Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinques D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 10 221 765
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13)	Dont primes et cotisations facultatives A6	obligatoires A9
	complémentaires personnelles : Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N
		Charges exceptionnelles
		Produits exceptionnels
PENALITES ET AMENDES FISCALES		629 195
INDEMNITES RUPTURE CONTRAT		48 000
VNC IMMOBILISATIONS		3 641 467
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE		4 052 646
PROVISION HAUSSE DE PRIX		4 875 298
		625 279
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N
		Charges antérieures
		Produits antérieurs

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : DECATHLON FRANCE			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise 0004 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* 5 0 0 5 6 9 4 0 5 0 3 2 3 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
Certifié conforme Le Président <i>Bastien GRANDGEORGE</i>			Exercice N clos le, <u>31/12/2023</u>				
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMobilisations INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 439 718	AG	953 769	485 949
		Fonds commercial (1)	AH	5 069 762	AI	6 156	5 063 607
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMobilisations CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	399 388 188	AQ	250 359 522	149 028 666
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	46 108 452	AS	29 906 922	16 201 530
		Autres immobilisations corporelles	AT	99 846 275	AU	59 819 219	40 027 056
IMMobilisations FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV	7 563 160	AW	0	7 563 160	
	Avances et acomptes	AX	210 615	AY		210 615	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	146 706	CV		146 706	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
ACTIF CIRCULANT	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	3 199 743	BI		3 199 743	
	TOTAL (II)	BJ	562 972 620	BK	341 045 588	221 927 032	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	250 225 055	BU	5 454 728	244 770 326	
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 735 737	BW		1 735 737	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	58 577 674	BY	1 081 454	57 496 220	
	Autres créances (3)	BZ	528 426 755	CA		528 426 755	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
	Disponibilités	CF	46 072 737	CG		46 072 737	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	20 857 747	CI		20 857 747	
	TOTAL (III)	CJ	905 895 705	CK	6 536 182	899 359 523	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 468 868 325	1A	347 581 770	1 121 286 555	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>DECATHLON FRANCE</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 31 000 000)	DA 31 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB 65 822 407
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC
	Réserve légale (3)	DD 3 100 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG 15 157 759
	Report à nouveau	DH 0
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI 85 484 570
	Subventions d'investissement	DJ 3 534 201
Provisions pour risques et charges	Provisions réglementées *	DK 41 455 182
		TOTAL (I) DL 245 554 118
	Produit des émissions de titres participatifs	DM
	Avances conditionnées	DN
		TOTAL (II) DO
	Provisions pour risques	DP 20 357 908
	Provisions pour charges	DQ
		TOTAL (III) DR 20 357 908
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS
	Autres emprunts obligataires	DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU 0
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 319 971
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW 12 339 863
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX 648 838 465
	Dettes fiscales et sociales	DY 190 302 056
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ 3 252 654
Compte régul.	Autres dettes	EA 227 654
	Produits constatés d'avance (4)	EB 93 867
		TOTAL (IV) EC 855 374 529
	Ecarts de conversion passif*	(V) ED
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 1 121 286 555
RENOVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)}	1C 1D 1E
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 848 899 188
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DECATHLON FRANCE
Société par actions simplifiée au capital variable
4 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
500 569 405 RCS Lille Métropole

**TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE PAR L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 29 MAI 2024**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique constate que les comptes qui lui sont présentés font ressortir un bénéfice de 85 484 570 euros.

L'Associée unique décide d'affecter à titre de dividende la somme de 85 484 570 euros.

Pour porter le dividende à la somme de 100 642 329 euros, l'Associée unique décide de prélever :

- La somme de 15 157 759 euros sur le compte « autres réserves »,

Après prélèvement, le compte « autres réserves » s'élèvera à 0 euro.

Le revenu global procuré par chaque action s'élèvera à 32,47 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués
2022	2023	94 056 645 €
2021	2022	72 115 237 €
2020	2021	100 000 000 €

Certifié Conforme
Le Président
Monsieur Bastien GRANDGEORGE

Bastien GRANDGEORGE

DECATHLON FRANCE

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Mazars
Business Pôle Les Prés
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

A l'Associé unique
DECATHLON FRANCE
4, boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DECATHLON FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, tels que décrits dans la note III « Règles générales d'évaluation » sous partie 2 « Immobilisations corporelles » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à estimer les procédures d'approbations de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et à Villeneuve d'Ascq, le 14 mai 2024

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Alexandre Decrand

Mazars



Camille Dupont

COMPTES ANNUELS

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Sommaire

<u>Sommaire</u>	2
<u>Bilan actif</u>	3
<u>Bilan passif</u>	4
<u>Compte de résultat</u>	5
<u>Compte de résultat (suite)</u>	6
<u>ANNEXES COMPTABLES</u>	7
I. <u>Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice</u>	8
1. <u>Caractéristiques de l'exercice</u>	8
2. <u>Faits significatifs de l'exercice</u>	8
3. <u>Événements post clôture</u>	8
II. <u>Règles et méthodes comptables</u>	9
III. <u>Règles générales d'évaluation</u>	9
1. <u>Immobilisations incorporelles</u>	9
2. <u>Immobilisations corporelles</u>	9
3. <u>Immobilisations financières</u>	11
4. <u>Stocks et en-cours</u>	11
5. <u>Créances et dettes</u>	11
6. <u>Provisions réglementées</u>	11
7. <u>Provisions pour risques et charges</u>	12
8. <u>Emprunts et dettes financières</u>	12
9. <u>Impôts courants et différés</u>	12
IV. <u>Informations relatives au bilan</u>	13
1. <u>Composition du capital social</u>	13
2. <u>Variation des capitaux propres</u>	13
3. <u>Immobilisations</u>	14
4. <u>Amortissements</u>	15
5. <u>Provisions</u>	16
6. <u>Etat des créances et des dettes</u>	17
7. <u>Charges à payer</u>	18
8. <u>Produits à recevoir</u>	18
V. <u>Informations relatives au compte de résultat</u>	19
1. <u>Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023</u>	19
2. <u>Ventilation du chiffre d'affaires</u>	19
3. <u>Achats de marchandises</u>	19
4. <u>Transferts de charges</u>	19
5. <u>Détail des charges et produits exceptionnels</u>	20
6. <u>Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire</u>	20
7. <u>Accroissement et allègement de la dette future d'impôt</u>	21
8. <u>Répartition de l'impôt sur les bénéfices</u>	21
9. <u>Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion</u>	21
VI. <u>Informations relatives aux engagements</u>	22
1. <u>Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)</u>	22
2. <u>Engagement en matière de retraite</u>	22
VII. <u>Informations relatives aux entreprises liées</u>	22
1. <u>Information relative à l'intégration fiscale</u>	22
2. <u>Liste des filiales et participations</u>	23

Bilan actif

BILAN-ACTIF	31/12/2023			31/12/2022
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	1 439 718	953 769	485 949	328 269
Fonds commercial	5 069 762	6 156	5 063 607	5 086 657
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	6 509 480	959 925	5 549 555	5 414 926
Terrains				
Constructions	399 388 188	250 359 522	149 028 666	134 531 644
Installations techniques, matériel	46 108 452	29 906 922	16 201 530	13 248 066
Autres immobilisations corporelles	99 846 275	59 819 219	40 027 056	34 104 031
Immobilisations en cours	7 563 160		7 563 160	6 537 143
Avances et acomptes	210 615		210 615	116 859
TOTAL immobilisations corporelles	553 116 691	340 085 663	213 031 028	188 537 744
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	146 706		146 706	146 706
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 199 743		3 199 743	3 270 953
TOTAL immobilisations financières	3 346 449		3 346 449	3 417 659
Total Actif Immobilisé (II)	562 972 620	341 045 588	221 927 032	197 370 329
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	250 225 055	5 454 728	244 770 326	283 701 910
TOTAL Stock	250 225 055	5 454 728	244 770 326	283 701 910
Avances et acomptes versés sur commandes	1 735 737		1 735 737	715 325
Clients et comptes rattachés	58 577 674	1 081 454	57 496 220	65 122 286
Autres créances	528 426 755		528 426 755	564 477 943
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	587 004 429	1 081 454	585 922 975	629 600 229
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	46 072 737		46 072 737	32 725 200
TOTAL Disponibilités	46 072 737		46 072 737	32 725 200
Charges constatées d'avance	20 857 747		20 857 747	15 383 370
Total Actif Circulant (III)	905 895 705	6 536 182	899 359 523	962 126 033
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	1 468 868 325	347 581 770	1 121 286 555	1 159 496 362

Bilan passif

BILAN-PASSIF		31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	dont versé : 31 000 000	31 000 000	31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		65 822 407	65 822 407
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		3 100 000	3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :		
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	15 157 759	15 157 759
TOTAL Réserves		18 257 759	18 257 759
Report à nouveau		-0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		85 484 570	94 056 645
Subventions d'investissement		3 534 201	2 391 251
Provisions réglementées		41 455 182	37 581 104
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		245 554 118	249 109 166
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		20 357 908	23 806 117
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		20 357 908	23 806 117
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières	dont emprunts participatifs :	319 971	35 797
divers			
TOTAL Dettes financières		319 971	35 797
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		12 339 863	5 330 112
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		648 838 465	657 019 230
Dettes fiscales et sociales		190 302 056	218 165 067
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 252 654	5 137 188
Autres dettes		227 654	470 196
TOTAL Dettes d'exploitation		854 960 691	886 121 793
Produits constatés d'avance		93 867	423 489
TOTAL DETTES (IV)		855 374 529	886 581 079
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		1 121 286 555	1 159 496 362

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023			31/12/2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	3 779 249 109	503 428	3 779 752 537	3 739 854 647
Production vendue biens				
Production vendue services	103 882 161	495 847	104 378 008	80 947 811
Chiffres d'affaires nets	3 883 131 270	999 274	3 884 130 545	3 820 802 457
Production stockée				
Production immobilisée			9 279 950	2 340 753
Subventions d'exploitation			31 982	8 706 649
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			38 186 396	14 916 964
Autres produits			5 204 741	5 005 521
	Total des produits d'exploitation (I)		3 936 833 615	3 851 772 344
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 533 371 922	2 566 474 202
Variation de stock (marchandises)			37 471 155	-41 626 491
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			556 522 855	506 933 786
Impôts, taxes et versements assimilés			56 273 624	62 295 321
Salaires et traitements			352 752 911	337 615 328
Charges sociales			127 535 757	137 402 453
	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	44 649 633	40 855 320
Dotations d'exploitation		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	6 656 104	5 017 400
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	18 956 946	17 241 652
Autres charges			65 267 931	53 654 523
	Total des charges d'exploitation (II)		3 799 458 838	3 685 863 494
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			137 374 777	165 908 850
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			12 858 407	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				164
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			2 527	20 607
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)		12 860 934	20 772
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			8 269	12 837
Différences négatives de change			10 843	29 814
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)		19 111	42 651
RÉSULTAT FINANCIER			12 841 823	-21 880
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			150 216 600	165 886 970

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	329 450	184 243
Produits exceptionnels sur opérations en capital	879 469	861 581
Reprises sur provisions et transferts de charges	12 466 607	13 142 071
Total des produits exceptionnels (VII)	13 675 526	14 187 896
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	677 195	198 360
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 641 467	3 277 148
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	12 103 023	10 455 833
Total des charges exceptionnelles (VIII)	16 421 685	13 931 341
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-2 746 158	256 555
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	32 813 113	39 146 952
Impôts sur les bénéfices (X)	29 172 758	32 939 928
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	3 963 370 075	3 865 981 011
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	3 877 885 505	3 771 924 366
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	85 484 570	94 056 645

Annexes Comptables

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société DECATHLON FRANCE présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	1 121 286 555 €
Chiffre d'affaires :	3 884 130 545 €
Résultat de l'exercice :	85 484 570 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine ainsi que le conflit Israël ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2023

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures :

Fermetures : Treillieres, Marseille Plan de Campagne, Le Vigen

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2023, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outilage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur N-1 < 0 ET Création de valeur N <0,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3 175 079 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève quant à elle à 7 186 243 €, soit une provision totale de 7 196 752 € au 31 décembre 2023

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliquée au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entrainer probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions - actions ordinaires - à titre préférentiel	3 100 000			3 100 000
Dont actions détenues en propres : - actions ordinaires - à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 000 000						31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	65 822 407						65 822 407
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	3 100 000						3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	15 157 759						15 157 759
Report à nouveau	0	0					0
Résultat de l'exercice	94 056 645	85 484 570		94 056 645			85 484 570
Subventions d'investissement	2 391 251	1 142 950					3 534 201
Provisions réglementées	37 581 104	8 927 944	5 053 866				41 455 182
TOTAL CAPITAUX PROPRES	249 109 166	95 555 464	5 053 866	94 056 645			245 554 118

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 119 662		427 307
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui	377 387 127		39 246 689
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		42 084 146		8 563 660
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	74 433 575		20 879 891
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	17 367 281		2 309 073
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		6 537 143		7 717 241
Avances et acomptes		116 859		474 351
	TOTAL (III)	517 926 131		79 190 906
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		146 706		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 270 953		-0
	TOTAL (IV)	3 417 659		-0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	527 463 451		79 618 213
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			37 489	6 509 480
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		17 245 628	399 388 188
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 539 353	46 108 452
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		13 126 028	82 187 438
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		2 017 518	17 658 837
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 688 098	3 126		7 563 160
Avances et acomptes	380 595			210 615
	TOTAL (III)	7 068 693	36 931 653	553 116 691
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				146 706
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	71 210			3 199 743
	TOTAL (IV)	71 210		3 346 449
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 139 902	36 969 142	562 972 620

4. Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
	Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	
					Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		704 735	262 155	6 965	959 925	
	TOTAL I	704 735	262 155	6 965	959 925	
Terrains						
	Sur sol propre					
Constructions	Sur sol d'autrui	231 647 566	25 920 417	14 405 213	243 162 770	
	Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages		29 040 466	5 680 031	4 379 583	30 340 914	
	Installations générales, agencements divers	44 710 283	11 357 313	8 959 115	47 108 480	
Autres immo. corporelles	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	12 782 156	1 429 717	1 935 126	12 276 747	
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)	318 180 471	44 387 478	29 679 037	332 888 911	
	TOTAL GENERAL (I + II)	318 885 206	44 649 633	29 686 003	333 848 836	
Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais étab						
Fonds comm.						
Autres		171 964		137 221		34 743
	TOTAL I	171 964		137 221		
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui	1 650 179	1 129 854		1 336 990	985 432	457 611
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.		151 423		146 554		4 869
Inst gén.	818 396			1 723 060	500	-905 165
M.Transport						
Mat bureau.		130 831		98 831		32 000
Emball.						
	CORPO.	2 468 574	1 412 108	3 060 050	1 231 317	-410 685
Acquis. de titres						
	TOTAL	2 468 574	1 584 072	3 060 050	1 368 538	-375 942
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	8 104 341	4 875 298	625 279	12 354 361
Amortissements dérogatoires	29 476 763	4 052 646	4 428 588	29 100 821
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	37 581 104	8 927 944	5 053 866	41 455 182
Provisions pour litige	2 114 501	1 892 044	978 237	3 028 308
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	21 691 615	17 064 903	21 426 918	17 329 600
TOTAL (II)	23 806 117	18 956 946	22 405 155	20 357 908
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	11 207 916	3 175 079	7 186 243	7 196 752
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	4 295 956	5 336 855	4 178 083	5 454 728
Provisions sur comptes clients	1 143 598	1 319 249	1 381 393	1 081 454
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	16 647 470	9 831 183	12 745 719	13 732 934
TOTAL GENERAL (I + II + III)	78 034 691	37 716 073	40 204 741	75 546 024
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 613 051	27 964 631	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 103 023	12 240 109	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		3 199 743		3 199 743
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 199 743		3 199 743
Clients douteux ou litigieux		1 391 545	1 391 545	
Autres créances clients		57 186 129	57 186 129	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		520 574	520 574	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	383	383	
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	37 334 438	37 334 438	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		481 593 154	481 593 154	
Débiteurs divers		8 978 206	8 978 206	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	587 004 429	587 004 429	
Charges constatées d'avance		20 857 747	20 857 747	
	TOTAL DES CREANCES	611 061 920	607 862 176	3 199 743
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		319 468	319 468	
Fournisseurs et comptes rattachés		648 838 465	648 838 465	
Personnel et comptes rattachés		72 873 331	72 873 331	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		30 143 385	30 143 385	
	Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	62 852 845	62 852 845	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	24 432 495	24 432 495	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 252 654	3 252 654	
Groupes et associés		503	503	
Autres dettes		6 092 176	6 092 176	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		93 867	93 867	
	TOTAL DES DETTES	848 899 188	848 899 188	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 475 341
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	96 124 071
Dettes fiscales et sociales	91 244 824
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	3 252 654
Autres dettes	
Total	197 096 889
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	20 857 747

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 072 692
Personnel et comptes rattachés	-309 708
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	7 202 253
Disponibilités	
Total	27 965 237
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE EN €	93 867

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	2 754	2 637
Agents de maîtrise	390	418
Employés	8162	10859
Apprentis	1153	967
TOTAL	12 459	14 881

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 779 752 537	3 739 854 647	1%
Production vendue biens			
Production vendue services	104 378 008	80 947 811	29%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 883 131 270	3 819 463 222	2%
Chiffres d'affaires nets-Export	999 274	1 339 236	-25%
Chiffres d'affaires nets	3 884 130 545	3 820 802 457	2%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 129 998 430 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 10 448 263 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Penalités, Amendes	629 195	0
VNC immobilisations	3 641 467	0
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	4 052 646	4 428 588
PROVISION HAUSSE DE PRIX	4 875 298	625 279
PROVISION EXCEPTIONNELLE	3 175 079	7 186 243
DEGREVEMENT		329 450
CESSION IMMOBILISATION		197 875
SUBVENTION INVESTISSEMENT		681 594
TRANSFERT DE CHARGE		226 498
INDEMNITES DE RUPTURE DE CONTRAT	48 000	
TOTAL	16 421 685	13 675 527

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	85 484 570
Impôt sur les bénéfices	29 172 758
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	114 657 328
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	-375 942
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	114 281 387

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	29 100 821	25,83%	7 516 742
- Provision pour hausse de prix	12 354 361	25,83%	3 191 131
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	41 455 182	25,83%	10 707 874
<hr/>			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	13 908 688	25,83%	3 592 614
Contribution sociale de Solidarité	6 155 172	25,83%	1 589 881
- Participation légale	31 913 877	25,83%	8 243 355
Autres :			
Allégement de la dette future d'impôt :	51 977 737	25,83%	13 425 850

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégrations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	150 216 600	30 977 747	-19 122 385	162 071 962	41 763 052	108 453 548
Résultat Exceptionnel	-2 746 158	3 804 274	-7 314 467	-6 256 351	-1 616 016	-1 130 143
Participation des salariés	-32 813 113	31 913 877	-38 750 583	-39 649 819	-10 241 548	-22 571 565
Impôts sur exercices antérieurs					-732 730	732 730
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	114 657 328	66 695 898	-65 187 435	116 165 791	29 172 758	85 484 570

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	261 058 700	89 116 812	122 234 110	49 707 778

Cautions pour dépôts de garantie

- Société Générale	10 965 845
- BNP	3 084 304

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2023 s'élève à 15 860 768 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 5 901 124 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2023

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023, et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2023 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.30 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
Table de mortalité	Table générationnelle TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Decathlon France SAS est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

Filiales détenues à + de 50%	Capital Social	Capitaux propres	Quote part du capital en %	Résultat en Euros
SNC Decathlon & Cie MONACO	400 000	100 521	99.99%	295 730

DECATHLON FRANCE
Société par actions simplifiée au capital variable
4 Boulevard de Mons
59650 Villeneuve d'Ascq
500 569 405 RCS Lille Métropole

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Chère Associée unique,

Monsieur Bastien GRANDGEORGE, Président de la Société a, conformément aux textes légaux et réglementaires, établi le présent rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice qu'il a arrêté, aujourd'hui soumis à l'approbation de l'Associée unique.

Nos Commissaires aux comptes donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui sont présentés.

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes les précisions et tous les renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Le Président arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe des comptes clos au 31 décembre 2023 joints au présent rapport de gestion vous donnent toutes les informations nécessaires concernant la situation de la société au cours de l'exercice écoulé.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un bénéfice de **85 484 570 euros** contre un bénéfice de **94 056 645 euros** au titre de l'exercice précédent.

Nous vous informons que l'exercice écoulé a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires de **3 884 130 545 euros** contre **3 820 802 457 euros** pour l'exercice précédent.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

Publication de la déclaration de performance extra-financière

En application de l'article L.225-102-1 IV du Code de commerce, la Société étant sous le contrôle de DECATHLON SE qui inclut la Société dans ses comptes consolidés conformément à l'article L.233-16 du Code de commerce, la Société n'est pas tenue de publier une déclaration sur la performance extra-financière.

Présentation des comptes et méthodes d'évaluation

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n°2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs.

Proposition d'affectation du résultat

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont arrêtés par le Président font ressortir un bénéfice s'élevant à 85 484 570 euros.

Nous vous proposons d'affecter à titre de dividende la somme de 85 484 570 euros.

Pour porter le dividende à la somme de 100 642 329 euros, nous vous proposons de prélever :

- La somme de 15 157 759 euros sur le compte « autres réserves »,

Après prélèvement, le compte « autres réserves » s'élèverait à 0 euro.

Le revenu global procuré par chaque action s'élèverait à 32,47 euros.

Le dividende serait mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2024.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons l'état des distributions de dividendes au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Versement	Montant des dividendes distribués	Dividendes par action
2022	2023	94 056 645 €	30,34 €
2021	2022	72 115 237 €	23,26 €
2020	2021	100 000 000 €	32,26 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinque du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code à hauteur de 267 759 euros, étant précisé que l'impôt correspondant s'élève à 66 940 euros.

Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Suivant la progression du résultat au titre de l'exercice écoulé, nous continuons de porter tous nos efforts à la croissance de notre chiffre d'affaires, tout en restant très attachés au maintien à un juste niveau des frais.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La Société n'a pas comptabilisé de frais en matière de recherche et développement au cours de l'exercice écoulé.

Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce

Nous vous précisons qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a été conclu aucune convention donnant lieu à l'application de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Information sur les délais de paiement

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1, al.1 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture de l'exercice :

- Du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, s'élevant à 648 838 465 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 657 019 230 euros au titre de l'exercice précédent,
- Du solde net des créances clients par date d'échéance s'élevant à 57 496 220 euros net au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 contre 65 122 286 euros net au titre de l'exercice précédent, et du solde des dettes clients, à savoir :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)												
En euros	Article D. 4411.-1 Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 4411.-2 Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Aucun)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (Aucun)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	77 357					4 515	44 141				4 415	
Montant total des factures concernées TTC	533 195 199	17 279 130	1 392 446	-692 025	1 542 990	19 522 541	14 321 127	123 417		303 607	427 024	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	14,93%	0,48%	0,04%	-0,02%	0,04%	0,55%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice							18,02%	0,16%	0,00%	0,00%	0,38%	0,54%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de	c Délais contractuels : (préciser) x Délais légaux: 45 jours fin de mois						x Délais contractuels : 30 jours fin de mois c Délais légaux: (préciser)					

Filiales et participations

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous rendrons comptes ci-dessous des résultats réalisés en 2023 par les filiales de la société et qui nous ont été communiqués à ce jour :

Société	Pourcentage de participation	Chiffre d'affaire en 2023	Résultat 2023
DECATHLON MONACO & CIE	99,9%	9 467 015,39 €	295 729,91 €

Modifications statutaires

Nous vous proposons de modifier les limitations des pouvoirs du Président et par conséquent de mettre à jour les statuts de la société.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le 14 mai 2024,

Le Président

Monsieur Bastien GRANDGEORGE

Bastien GRANDGEORGE

Annexes Comptables

DECATHLON FRANCE

Société par actions simplifiée

4 Boulevard de Mons 59650 Villeneuve d'Ascq

DATE DE CLOTURE : 31/12/2023

Certifié conforme
Le Président

Bastien GRANDGEORGE

I. Caractéristiques de l'entreprise et faits significatifs de l'exercice

1. Caractéristiques de l'exercice

La Société DECATHLON FRANCE présente les caractéristiques suivantes :

Total bilan :	1 121 286 555 €
Chiffre d'affaires :	3 884 130 545 €
Résultat de l'exercice :	85 484 570 €

2. Faits significatifs de l'exercice

Le contexte géopolitique de l'Ukraine ainsi que le conflit Israël ne sont pas de nature à ajuster les comptes clos au 31 décembre 2023

Ouvertures/Fermetures :

Ouvertures :

Fermetures : Treillieres, Marseille Plan de Campagne, Le Vigen

3. Evénements post clôture

Néant

II. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivants les prescriptions du règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié et amendé par les règlements ultérieurs

Changements de principes, méthodes comptables et comparabilité des comptes

Les règles et méthodes retenues pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2023, sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

III. Règles générales d'évaluation

1. Immobilisations incorporelles

Celles-ci figurent au bilan à leur coût d'entrée. Les fonds commerciaux et les droits aux baux ne bénéficiant pas d'une protection juridique sont amortis sur la durée de vie du bail.

Les immobilisations incorporelles sont intégrées aux tests de dépréciation, présentés ci-après. (Voir 3. Immobilisations corporelles).

Les logiciels micros sont amortis linéairement sur une période de 2 ans, les logiciels gros système sur une période de 4 ans. Les logiciels de type bureautique ou gros système sont amortis linéairement sur des durées plus courtes ne dépassant pas 4 ans. Les logiciels nécessitant des frais de développement sont amortis sur 5 ans pour la plupart et sur 10 ans pour les logiciels les plus structurants (type ERP).

Les immobilisations incorporelles sont amorties fiscalement sur 12 mois.

Les frais de recherches et de développement sont passés en charge de l'exercice, dès lors qu'ils correspondent à un projet inférieur à 1 M €.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire et dégressive sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur (CRC 2002-10). Ces durées sont principalement les suivantes :

	Durée d'usage	Mode	Durée d'utilisation	Mode
Constructions	30 ans	L	30 ans	L
Agencements	3 à 10 ans	D/L	4 à 30 ans	L
Installations techniques	3 à 10 ans	D/L	3 à 20 ans	L
Mat et Outilage	3 à 10 ans	D/L	4 à 10 ans	L
Autres immobilisations	1 à 10 ans	D/L	3 à 10 ans	L

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charge de l'exercice, sauf ceux exposés pour la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Le mode d'amortissement comptable est le linéaire. L'amortissement dégressif n'est utilisé que fiscalement et fait donc l'objet d'un amortissement dérogatoire.

Dépréciation d'actif d'exploitation :

Les actifs immobilisés corporels et incorporels font l'objet de dépréciation lorsque, du fait d'évènements ou de circonstances défavorables intervenus au cours de l'exercice, leur valeur actuelle apparaît inférieure à leur valeur nette comptable.

La valeur recouvrable d'un actif se définit comme étant la valeur la plus élevée entre le prix de vente net et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler d'un actif.

Les flux de trésorerie après impôts sont estimés sur la base des plans à 2 ans. Au-delà, les flux sont extrapolés sur une période de 3 ans avec prise en compte d'une valeur terminale, correspondant à une infinité d'années de flux de trésorerie en valeur terminale.

La valeur recouvrable des immobilisations est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur. L'indice de perte de valeur interne est le suivant:

Création de valeur N-1 < 0 ET Création de valeur N <0,

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT), l'UGT qui a été retenue est le site.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors que la valeur comptable de l'UGT, à laquelle le site appartient, excède sa valeur recouvrable.

La dotation comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève à 3 175 079 €. La reprise de provision comptabilisée au titre de l'exercice 2023 s'élève quant à elle à 7 186 243 €, soit une provision totale de 7 196 752 € au 31 décembre 2023

3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'entrée. Lorsque la valeur d'utilité d'une participation est inférieure à son coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité d'une participation est déterminée par référence à l'actif net économique de l'entreprise correspondante ainsi qu'aux perspectives d'évolutions générales de cette dernière.

Les prêts et autres créances immobilières sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la clôture de l'exercice.

4. Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation.

La valorisation retenue suit la méthode du PRMP.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les ristournes déduites, les frais accessoires de transport et de logistique subis.

Les stocks sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur probable de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

La provision pour dépréciation des stocks se détermine selon deux décotes:

- Première décote : elle concerne les produits dont la marge sera négative
- Deuxième décote : elle concerne les produits permanents, éphémère ou en collection limitée soldés, supprimés ou en promotion. Cette décote correspond au pourcentage de dépréciation appliquée au prix d'achat en fonction de la dernière date de mise à jour du prix de vente

5. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Celles libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de couverture. Celles qui ne font pas l'objet d'une couverture à terme sont évaluées sur la base du taux de change de clôture.

Les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte d'éventuels risques de non-recouvrement.

Conformément à l'article L 225-43 du code de commerce, aucune avance, ni aucun crédit, ne sont consentis aux dirigeants et aux actionnaires de la société.

6. Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont principalement composées de l'amortissement dérogatoire et de la provision pour hausse de prix.

7. Provisions pour risques et charges

Les risques connus et susceptibles d'entrainer probablement une sortie de ressources financières sans contrepartie pour la société sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante dans le respect du principe de prudence.

Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation de l'entreprise envers le tiers, à savoir les dépenses qui n'auraient pas été engendrées en l'absence de cette obligation.

Lorsqu'il s'agit de l'évaluation d'une obligation unique et en présence de plusieurs hypothèses d'évaluation de la sortie de ressources, la meilleure estimation du passif correspond à l'hypothèse la plus probable.

8. Emprunts et dettes financières

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

9. Impôts courants et différés

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible calculé au taux applicable au bénéfice fiscal de l'exercice.

La société Décathlon France SAS fait partie de l'intégration fiscale dont la société intégrante est Décathlon SE. L'impôt est comptabilisé de la même manière que si chacune des sociétés de l'intégration fiscale était imposée séparément. Le bénéfice de cette opération est intégralement attribué à la société Décathlon SE.

En matière d'impôt différé, la société n'en comptabilise aucun.

IV. Informations relatives au bilan

1. Composition du capital social

	Au début de l'exercice	Créés ou converties pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	A la clôture de l'exercice
Nombre d'actions - actions ordinaires - à titre préférentiel	3 100 000			3 100 000
Dont actions détenues en propres : - actions ordinaires - à titre préférentiel				
Valeurs unitaires en Euros	10			10

2. Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	31 000 000						31 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	65 822 407						65 822 407
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	3 100 000						3 100 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	15 157 759						15 157 759
Report à nouveau	0	0					0
Résultat de l'exercice	94 056 645	85 484 570		94 056 645			85 484 570
Subventions d'investissement	2 391 251	1 142 950					3 534 201
Provisions réglementées	37 581 104	8 927 944	5 053 866				41 455 182
TOTAL CAPITAUX PROPRES	249 109 166	95 555 464	5 053 866	94 056 645			245 554 118

3. Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		6 119 662		427 307
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui	377 387 127		39 246 689
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		42 084 146		8 563 660
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	74 433 575		20 879 891
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique	17 367 281		2 309 073
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		6 537 143		7 717 241
Avances et acomptes		116 859		474 351
	TOTAL (III)	517 926 131		79 190 906
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		146 706		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 270 953		-0
	TOTAL (IV)	3 417 659		-0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	527 463 451		79 618 213
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Réévaluation
		Virement	Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			37 489	6 509 480
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui		17 245 628	399 388 188
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			4 539 353	46 108 452
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		13 126 028	82 187 438
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau et mobilier informatique		2 017 518	17 658 837
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 688 098	3 126	7 563 160	
Avances et acomptes	380 595		210 615	
	TOTAL (III)	7 068 693	36 931 653	553 116 691
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				146 706
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	71 210		3 199 743	
	TOTAL (IV)	71 210		3 346 449
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	7 139 902	36 969 142	562 972 620

4. Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)						
Fonds commercial						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			704 735	262 155	6 965	959 925
	TOTAL I		704 735	262 155	6 965	959 925
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui		231 647 566	25 920 417	14 405 213	243 162 770
	Installations générales, agencements					
Installations techniques, matériels et outillages			29 040 466	5 680 031	4 379 583	30 340 914
	Installations générales, agencements divers		44 710 283	11 357 313	8 959 115	47 108 480
Autres immo. corporelles	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		12 782 156	1 429 717	1 935 126	12 276 747
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (II)		318 180 471	44 387 478	29 679 037	332 888 911
	TOTAL GENERAL (I + II)		318 885 206	44 649 633	29 686 003	333 848 836
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais étab						
Fonds comm.						
Autres		171 964			137 221	34 743
	TOTAL I	171 964			137 221	
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui	1 650 179	1 129 854		1 336 990	985 432	457 611
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.		151 423			146 554	4 869
Inst gén.	818 396			1 723 060	500	-905 165
M.Transport						
Mat bureau.		130 831			98 831	32 000
Emball.						
	CORPO.	2 468 574	1 412 108	3 060 050	1 231 317	-410 685
Acquis. de titres						
	TOTAL	2 468 574	1 584 072	3 060 050	1 368 538	-375 942
Cadre C			Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

5. Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix	8 104 341	4 875 298	625 279	12 354 361
Amortissements dérogatoires	29 476 763	4 052 646	4 428 588	29 100 821
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	37 581 104	8 927 944	5 053 866	41 455 182
Provisions pour litige	2 114 501	1 892 044	978 237	3 028 308
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	21 691 615	17 064 903	21 426 918	17 329 600
TOTAL (II)	23 806 117	18 956 946	22 405 155	20 357 908
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles	11 207 916	3 175 079	7 186 243	7 196 752
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	4 295 956	5 336 855	4 178 083	5 454 728
Provisions sur comptes clients	1 143 598	1 319 249	1 381 393	1 081 454
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	16 647 470	9 831 183	12 745 719	13 732 934
TOTAL GENERAL (I + II + III)	78 034 691	37 716 073	40 204 741	75 546 024
Dont dotations et reprises d'exploitation		25 613 051	27 964 631	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 103 023	12 240 109	
dépréciations des titres mis en équivalence				

6. Etat des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		3 199 743		3 199 743
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	3 199 743		3 199 743
Clients douteux ou litigieux		1 391 545	1 391 545	
Autres créances clients		57 186 129	57 186 129	
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		520 574	520 574	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	383	383	
Etat et autres collectivités	Taxe sur la valeur ajoutée	37 334 438	37 334 438	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		481 593 154	481 593 154	
Débiteurs divers		8 978 206	8 978 206	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	587 004 429	587 004 429	
Charges constatées d'avance		20 857 747	20 857 747	
	TOTAL DES CREANCES	611 061 920	607 862 176	3 199 743
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		319 468	319 468	
Fournisseurs et comptes rattachés		648 838 465	648 838 465	
Personnel et comptes rattachés		72 873 331	72 873 331	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		30 143 385	30 143 385	
	Impôts sur les bénéfices			
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	62 852 845	62 852 845	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts	24 432 495	24 432 495	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		3 252 654	3 252 654	
Groupes et associés		503	503	
Autres dettes		6 092 176	6 092 176	
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance		93 867	93 867	
	TOTAL DES DETTES	848 899 188	848 899 188	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques	
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

7. Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	6 475 341
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	96 124 071
Dettes fiscales et sociales	91 244 824
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	3 252 654
Autres dettes	
Total	197 096 889
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE EN €	20 857 747

8. Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	21 072 692
Personnel et comptes rattachés	-309 708
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	7 202 253
Disponibilités	
Total	27 965 237
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE EN €	93 867

V. Informations relatives au compte de résultat

1. Ventilation de l'effectif moyen au 31 décembre 2023

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Cadres	2 754	2 637
Agents de maîtrise	390	418
Employés	8162	10859
Apprentis	1153	967
TOTAL	12 459	14 881

2. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	3 779 752 537	3 739 854 647	1%
Production vendue biens			
Production vendue services	104 378 008	80 947 811	29%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	3 883 131 270	3 819 463 222	2%
Chiffres d'affaires nets-Export	999 274	1 339 236	-25%
Chiffres d'affaires nets	3 884 130 545	3 820 802 457	2%

3. Achats de marchandises

Les achats de marchandises inscrits au compte de résultat comprennent les prestations logistiques et les frais de transport pour 129 998 430 €.

4. Transferts de charges

Les transferts de charges afférents à des remboursements emploi, formation et d'assurance s'élèvent à 10 448 263 €.

5. Détail des charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Penalités, Amendes	629 195	0
VNC immobilisations	3 641 467	0
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	4 052 646	4 428 588
PROVISION HAUSSE DE PRIX	4 875 298	625 279
PROVISION EXCEPTIONNELLE	3 175 079	7 186 243
DEGREVEMENT		329 450
CESSION IMMOBILISATION		197 875
SUBVENTION INVESTISSEMENT		681 594
TRANSFERT DE CHARGE		226 498
INDEMNITES DE RUPTURE DE CONTRAT	48 000	
TOTAL	16 421 685	13 675 527

6. Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

	MONTANT
Résultat net de l'exercice	85 484 570
Impôt sur les bénéfices	29 172 758
Créances d'impôt sur les sociétés	
Résultat Avant Impôt	114 657 328
Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)	-375 942
Autres provisions réglementées (dotations-reprises)	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	114 281 387

7. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

	Bases	Taux	Impôt
Provisions réglementées :			
- Amortissement dérogatoire	29 100 821	25,83%	7 516 742
- Provision pour hausse de prix	12 354 361	25,83%	3 191 131
Charges non déductibles temporairement :			
Produits non taxables temporairement :			
Autres :			
Accroissement de la dette future d'impôt :	41 455 182	25,83%	10 707 874
<hr/>			
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :			
Tascom	13 908 688	25,83%	3 592 614
Contribution sociale de Solidarité	6 155 172	25,83%	1 589 881
- Participation légale	31 913 877	25,83%	8 243 355
Autres :			
Allegement de la dette future d'impôt :	51 977 737	25,83%	13 425 850

8. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Réintégitations fiscales	Déductions fiscales	Base imposable	Impôt dû net	Résultat net après impôt
Résultat Courant	150 216 600	30 977 747	-19 122 385	162 071 962	41 763 052	108 453 548
Résultat Exceptionnel	-2 746 158	3 804 274	-7 314 467	-6 256 351	-1 616 016	-1 130 143
Participation des salariés	-32 813 113	31 913 877	-38 750 583	-39 649 819	-10 241 548	-22 571 565
Impôts sur exercices antérieurs					-732 730	732 730
Impôts dû à l'étranger						
Résultat Comptable	114 657 328	66 695 898	-65 187 435	116 165 791	29 172 758	85 484 570

9. Informations relatives aux rémunérations des organes de gestion

Cette information n'est pas mentionnée car elle reviendrait à communiquer des rémunérations individuelles.

VI. Informations relatives aux engagements

1. Montant des engagements financiers (hors-crédit bail)

Engagements donnés

	Total	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Paiements futurs au titre des contrats de location	261 058 700	89 116 812	122 234 110	49 707 778

Cautions pour dépôts de garantie

· Société Générale	10 965 845
· BNP	3 084 304

2. Engagement en matière de retraite

Les engagements de la société font l'objet d'un contrat d'assurance spécifique. Le montant des engagements au 31/12/2023 s'élève à 15 860 768 € et le montant placé sur le fonds s'élève à 5 901 124 €.

Il n'y a aucun versement complémentaire sur le fond pour couvrir les engagements de retraite à fin 2023

La société Decathlon France SAS a pris en compte la réforme des retraites entrée en vigueur au 1 septembre 2023, et publiée au Journal officiel du 15 avril 2023, dans le cadre de l'estimation de ses engagements de fin des indemnités de départs à la retraite de son personnel.

L'évaluation de notre engagement retraite a été réalisée suivant la méthode des unités de crédits projetés, qui consiste à évaluer les flux futurs probables en se basant sur les règles du régime, des probabilités (survie, présence dans l'entreprise...) et des hypothèses (augmentation future des salaires...) ; et à les actualiser. Nous obtenons alors la valeur actuelle probable des flux futurs.

Ce calcul est mené salarié par salarié et notre engagement correspond à la somme des engagements individuels.

Au 31/12/2023 la société a retenu les hypothèses décrites dans le tableau ci-dessous :

Taux d'actualisation	3.30 %
Taux de rendement attendu des actifs	3.30 %
Taux de revalorisation des salaires	
- cadres	3.00 %
- non cadres	3.00 %
Age de départ en retraite :	
- cadres	65 ans
- non cadres	64 ans
Modalités de départ à la retraite	Départ volontaire
Taux de charges sociales patronales	
- cadres	45,80%
- non cadres	27,28%
	Table générationnelle
Table de mortalité	TGH TGF 00 05

Le montant des engagements au 31 décembre 2023 n'est pas comptabilisé au niveau des comptes sociaux.

VII. Informations relatives aux entreprises liées

1. Information relative à l'intégration fiscale

La société Decathlon France SAS est intégrée dans le groupe consolidé dont l'entité mère est Decathlon SE dont le siège social est établi au 4 boulevard de Mons à Villeneuve d'Ascq (Siren 306 138 900).

2. Liste des filiales et participations

Filiales détenues à + de 50%	Capital Social	Capitaux propres	Quote part du capital en %	Résultat en Euros
SNC Decathlon & Cie MONACO	400 000	100 521	99.99%	295 730